

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 11
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 4

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Estelle Trémouhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Christophe Martin donne procuration à Nadège Rivoire
Isabelle BAAS donne procuration à Marie-Christine Chaprier
Fabien PLASSON donne procuration à Etienne Careil
Christine ROBIN donne procuration à Estelle Trémouhéac

Date de convocation : 02 juin 2023

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

OBJET : Choix de l'entreprise pour le remplacement de la chaudière de la salle des fêtes

Suite à la consultation de 3 entreprises, une seule proposition nous a été retournée :

SARL CHAMPAILLER CHAUFFAGE, basée à Pélussin
Montant des travaux HT : 99 704,00 €
Montant des travaux TTC : 119 644,80 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la maire à signer ce marché,
DIR que les crédits sont au budget 2023.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Patricia Dumas